

Éoliennes en mer: un choix défavorable à Cherbourg

Le gouvernement a attribué hier les deux nouveaux champs d'éoliennes offshore à GDF-Suez, au détriment d'EDF. Les machines seront donc construites par Areva au Havre et non par Alstom à Cherbourg.

Jusqu'au dernier moment, Alstom a mis la pression sur le gouvernement. « Il nous faut un des deux champs d'éoliennes offshore soumis à appel d'offres », avait insisté Nicolas Serrie, directeur France pour l'éolien offshore chez Alstom. Sous-entendu, ce nouveau contrat est indispensable pour conforter les projets de construction de deux usines à Saint-Nazaire et de deux autres à Cherbourg. Sinon...

Mais le gouvernement n'a pas entendu cette supplique qui pouvait s'apparenter à une menace.

Hier après-midi, Ségolène Royal a annoncé que le parc offshore du Tréport et celui situé entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier sont attribués à GDF-Suez (associé à un énergéticien portugais, à Neoen Marine). Le constructeur qui accompagnait GDF-Suez dans le cadre de cet appel d'offres est Areva, et la petite centaine de machines de ces deux futurs parcs d'éoliennes en mer

sera donc construite dans les usines qu'Areva a prévues au Havre.

En choisissant ce consortium, la ministre du Développement durable a donc dans le même temps rejeté les offres déposées par EDF. Des offres qui, elles, étaient également portées par Alstom et qui prévoyaient donc la construction des pales et des mâts des éoliennes à Cherbourg.

■ Areva égalise

Si les observateurs s'accordent à souligner que ce dossier était très politique et que les projets de rachat d'Alstom par General Electric ont pu peser dans la balance, il faut tout de même noter que le gouvernement n'a fait que suivre les recommandations de la Commission de régulation de l'énergie.

En malaxant les considérations de prix, de politique industrielle et d'impact sur l'environnement, les experts avaient mis en avant l'offre de GDF Suez et d'Areva. Notam-

ment parce qu'Areva a mis au point une machine de 8 MW beaucoup plus puissante que les autres machines sur le marché et permettant donc de réduire le coût de l'électricité produite.

La nette victoire de GDF Suez dans cet appel d'offres rééquilibre aussi le jeu entre les industriels français.

Rappelons que lors du premier appel d'offres lancé par le gouvernement, EDF et Alstom avait gagné par KO, remportant trois parcs pour 260 éoliennes.

De son côté, GDF n'avait rien gagné du tout, et Areva s'en était tiré avec le seul site de Saint-Brieuc (avec un industriel espagnol).

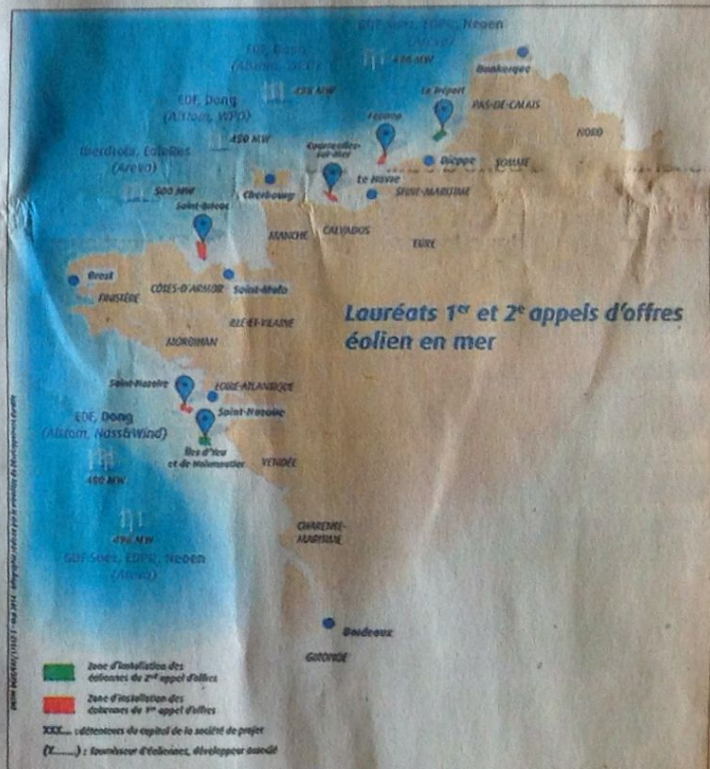
Désormais, Alstom, Areva, EDF et GDF ont trois parcs chacun au large de l'hexagone pour monter une filière industrielle afin de s'attaquer également à des marchés étrangers.

Reste maintenant à savoir comment réagira Alstom après le résultat de cet appel d'offres. Les 260 éoliennes à

construire pour les parcs de Fécamp, Courseulles et Saint-Nazaire garantissent quand même autour de deux ans et demi de travaux.

Un plan de charge suffisamment solide pour qu'Alstom ait déjà posé la première pierre d'une nouvelle usine à Saint-Nazaire (où seront fabriqués les nacelles et les alternateurs), ait demandé et obtenu le permis de construire d'une usine de fabrication de pales à Cherbourg et prépare la construction d'une usine d'équipement des mâts. Avec 500 emplois directs à la clé pour Cherbourg.

Et Alstom aura peut-être d'autres occasions de remporter des marchés français puisque Ségolène Royal veut « faire de la France une des premières puissances écologistes d'Europe », avec un objectif : « disposer d'une capacité de production électrique en mer de 6 000 MW en 2020 ».



Six parcs d'éoliennes en mer ont donc été attribués par le gouvernement (quatre il y a deux ans et deux hier).